

ITALIEN

COMPTE RENDU DE DOCUMENTS ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTE ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Mme Pérette-Cécile Buffaria; M. Giuseppe Sangirardi

Coefficient : 2 (épreuve commune) ; 3 (épreuve à option) ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions.

Type de sujets donnés : texte

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Lite des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Seuls deux candidats ont été interrogés à l'oral en Italien ; un candidat a passé l'épreuve commune (coefficient 2) et l'autre a passé l'épreuve à option (coefficient 3). Ces deux candidats finalement reçus étaient bons, voire très bons ; leur expression était correcte et même parfois aisée, ils connaissaient et appliquaient les règles élémentaires de passage de l'épreuve. Pour mémoire, précisons que les candidats tirent un sujet au sort, ils ont une heure de préparation, ils passent en italien pendant 30 minutes devant le jury pour présenter leur sujet (20 minutes maximum) et répondre ensuite (10 minutes) à des questions qui portent sur leur exposé.

Un texte intitulé « Capitalismo italiano. Morte di una caricatura » de Giuseppe Turani était extrait de *Repubblica* en date du 28 décembre 2003. L'autre texte « Se la libertà crea monopolio » de Eugenio Scalfari était extrait de sa rubrique « Il vetro soffiato » dans *Panorama*, en date du 8 janvier 2004. Ces deux pages étaient assez caractéristiques, tant par leur style que par leur contenu, des débats de fond qui animent les grands journaux (quotidiens ou hebdomadaires) italiens actuels. Il convenait dans un premier temps d'indiquer la structure argumentative et la thèse soutenue par l'auteur en insistant, le cas échéant, sur quelques points spécifiques liés au contexte économique et social à la fin du XXème siècle, et ce après avoir au préalable introduit l'article en le situant dans son cadre économique, politique ou idéologique. Le candidat pouvait alors discuter à sa guise la pertinence des propos soumis à son attention, ou, développer un aspect jugé particulièrement digne d'intérêt du fait de son originalité ou de sa complexité.

Pour le texte « Se la libertà crea monopolio » le jury a apprécié la mise en valeur de la complexité de la situation dans laquelle se trouvent les chaînes de télévisions italiennes aujourd'hui ; le résultat imprévu auquel a abouti la législation sur la liberté d'expression a été correctement indiqué. La candidate a précisément montré le fonctionnement rhétorique de cet article qui faisait recours à l'histoire politique et culturelle de la seconde moitié du XXème siècle en Italie pour dénoncer les dangers de l'impasse médiatique contemporaine. Pour le texte « Capitalismo italiano. Morte di una caricatura » l'entretien a permis au candidat de préciser que la crise du capitalisme italien revêt plusieurs aspects (financier, social, conjoncturel, « moral », etc.) et que l'auteur de l'article évalue la situation économique italienne à l'aune d'un modèle idéal relativement abstrait et éloigné des particularismes régionaux qui caractérisent encore bien souvent l'Italie. Le jury a valorisé l'aptitude des candidats à étayer leur présentation ou leur critique par des exemples précis de leur cru qui venaient le cas échéant confirmer ou infirmer les thèses de E. Scalfari et G. Turani.

Notes obtenues: 13,5; 15.